

STL ESG POLICY (Environnement, Social et Gouvernance)



Société Congolaise pour le traitement
du Terril de Lubumbashi

TUWE MFANO

N° de document : A8/15/2026	N° révision : 01
Date d'émission : 23/01/2026	Copie non contrôlée
Approuve par : Grant Dempsey, Directeur General	
Déclaration de distribution : Cette politique est disponible publiquement sur le site Internet de STL (www.stlgcm.com) et peut être partagée avec toute partie externe intéressée. Toute version consultée ou téléchargée en dehors du système officiel de gestion documentaire de STL est considérée comme une copie non contrôlée. La version officielle contrôlée est conservée et maintenue conformément à la procédure de gestion documentaire de STL.	

Table of Contents

1. Objectif de STL	2
2. Champ d'application	2
3. Références	2
4. Engagements environnementaux (E)	3
5. Engagements sociaux (S).....	3
6. Engagements en matière de gouvernance (G)	4
7. Approvisionnement responsable et devoir de diligence.....	4
8. Rôles et supervision.....	5
9. Suivi, reporting et amélioration continue	5
10. Communication et formation.....	5
11. Approbation et révision.....	5

1. Objectif de STL

La Société Congolaise pour le Traitement du Terril de Lubumbashi (STL) reconnaît que le traitement responsable des minerais doit créer de la valeur non seulement pour l'entreprise, mais également pour les personnes, les communautés et l'environnement.

La présente Politique ESG (Environnement, Social et Gouvernance) définit l'engagement de STL à opérer de manière responsable, éthique et transparente, tout en maîtrisant les impacts environnementaux et sociaux de ses activités et en maintenant des pratiques de gouvernance solides.

Guidée par des normes internationales et mise en œuvre à travers la Politique SHEC de STL, le Code d'éthique et le cadre de gestion de la chaîne d'approvisionnement responsable, cette politique constitue une base claire pour des opérations durables, la confiance des parties prenantes et l'amélioration continue de l'ensemble de nos activités.

2. Champ d'application

La présente politique s'applique à l'ensemble des employés de STL, à la direction et aux membres du Conseil d'administration, ainsi qu'aux contractants, fournisseurs et partenaires commerciaux, pour toutes les opérations et activités de STL.

3. Références

Les engagements ESG de STL s'appuient sur des normes internationales reconnues, des cadres de diligence raisonnable et de gestion responsable des chaînes d'approvisionnement, ainsi que sur les réglementations nationales applicables à ses activités. Ils incluent notamment la Politique interne Sécurité, Santé, Environnement et Communauté (SHEC) de STL, des cadres internationaux reconnus en matière de diligence raisonnable et de droits humains, ainsi que des normes de systèmes de management soutenant des pratiques responsables en matière d'environnement et de santé et sécurité au travail.

En particulier, STL aligne son approche ESG sur le Guide de l'OCDE sur le devoir de diligence pour des chaînes d'approvisionnement responsables en minerais, la norme de diligence raisonnable conjointe de la Responsible Minerals

Initiative (RMI Joint Due Diligence Standard), la norme ISO 14001 relative au management environnemental, la norme ISO 45001 relative à la santé et à la sécurité au travail, la Déclaration universelle des droits de l'homme, ainsi que les lois et règlements de la République Démocratique du Congo.

4. Engagements environnementaux (E)

STL s'engage à prévenir la pollution, à protéger les ressources naturelles et à réduire au minimum les impacts environnementaux de ses opérations. Conformément à sa Politique SHEC et à son Système de Management Environnemental aligné sur la norme ISO 14001, STL s'engage à :

- Protéger l'air, l'eau et les sols au moyen de programmes de surveillance, de mesures de contrôle et d'une amélioration continue ;
- Gérer de manière responsable les déchets, les substances dangereuses et les effluents ;
- Utiliser efficacement l'énergie, l'eau et les matières premières ;
- Prévenir les incidents environnementaux et y répondre de manière appropriée ;
- Se conformer aux autorisations environnementales, aux réglementations applicables et aux meilleures pratiques internationales ;
- Intégrer les considérations environnementales dans les décisions opérationnelles et stratégiques.

5. Engagements sociaux (S)

STL place les personnes et les communautés au cœur de ses activités. En cohérence avec sa Politique SHEC, la norme ISO 45001 et les principes relatifs aux droits humains, STL s'engage à :

- Assurer un environnement de travail sûr et sain et à tendre vers l'objectif de zéro dommage ;
- Respecter les droits humains et appliquer une tolérance zéro à l'égard du travail des enfants, du travail forcé, de toute forme de discrimination ou de harcèlement ;
- Garantir des conditions de travail équitables, des horaires de travail conformes à la législation et une rémunération juste ;
- Promouvoir l'égalité des genres, la diversité et l'inclusion ;
- Dialoguer de manière transparente avec les communautés locales à travers des mécanismes de consultation, d'échange et de gestion des plaintes ;

- Soutenir des initiatives de développement communautaire conformément aux engagements sociaux convenus.

6. Engagements en matière de gouvernance (G)

STL applique des pratiques de gouvernance solides afin de garantir une conduite éthique des affaires, la responsabilité, la transparence et le respect des droits humains dans l'ensemble de ses activités. À ce titre, STL s'engage à :

- Mener ses activités avec intégrité et dans le respect des lois et règlements applicables ;
- Appliquer une tolérance zéro à l'égard de la corruption, des actes de fraude, de la concussion, des pots-de-vin ou de tout paiement illicite ;
- Appliquer une tolérance zéro à l'égard du travail des enfants, du travail forcé, du harcèlement sexuel, de l'exploitation sexuelle, des abus, de toute forme de discrimination ou de violation des droits humains ;
- Garantir un environnement de travail sûr, respectueux et digne pour l'ensemble des employés, contractants et parties prenantes ;
- Mettre en œuvre des mécanismes de diligence raisonnable et de gestion responsable de la chaîne d'approvisionnement conformément aux exigences de l'OCDE et de la RMI ;
- Définir clairement les rôles, les responsabilités et les dispositifs de contrôle interne afin de soutenir une gouvernance efficace ;
- Protéger les lanceurs d'alerte et garantir l'existence de mécanismes de signalement confidentiels, accessibles et sécurisés ;
- Identifier, suivre et gérer les risques ESG selon une approche fondée sur les risques et dans une logique d'amélioration continue.

7. Approvisionnement responsable et devoir de diligence

STL met en œuvre un système de diligence raisonnable fondé sur les risques afin d'identifier, d'évaluer, de prévenir et d'atténuer les risques environnementaux, sociaux et de gouvernance au sein de sa chaîne d'approvisionnement.

Ce dispositif comprend notamment le maintien de la traçabilité, l'engagement des fournisseurs, le traitement des risques identifiés et la communication des performances en matière de diligence raisonnable, conformément au cadre de l'OCDE et à la norme de diligence raisonnable conjointe de la Responsible Minerals Initiative (RMI Joint Due Diligence Standard).

8. Rôles et supervision

Le Conseil d'administration et la Direction Générale assurent le leadership et la supervision de la performance ESG de STL.

La Direction veille à la mise en œuvre de la présente politique à travers la Politique SHEC, le Code d'éthique, les procédures relatives à la chaîne d'approvisionnement responsable et les systèmes de management de STL. L'ensemble des employés, contractants et partenaires commerciaux sont tenus de respecter la présente politique et de signaler toute préoccupation ou non-conformité.

9. Suivi, reporting et amélioration continue

STL assure le suivi de sa performance ESG au moyen d'indicateurs définis, d'audits et de revues de direction.

Des actions correctives et préventives sont mises en œuvre lorsque nécessaire, et STL s'engage dans une démarche d'amélioration continue de sa performance ESG.

10. Communication et formation

La présente Politique ESG est communiquée en interne à l'ensemble des employés et contractants et est rendue publique par l'intermédiaire des canaux de communication de STL.

Des actions de formation et de sensibilisation sont mises en place afin de soutenir la bonne compréhension et la mise en œuvre effective des engagements ESG.

11. Approbation et révision

La présente Politique ESG est approuvée par la Direction Générale de STL et fait l'objet de revues périodiques afin de garantir sa pertinence continue, son efficacité et son alignement avec les normes applicables et les attentes des parties prenantes.

Elle peut également être révisée et mise à jour à la suite d'incidents significatifs, de changements matériels dans les activités ou le profil de risques de STL, d'évolutions des exigences légales ou réglementaires applicables, ou à la suite des constats issus d'audits, d'enquêtes ou de revues de direction.

Grant Dempsey
Nom et prénom

General Manager
Fonction

23 Janvier 2026
Date

Signature

23 Janvier 2027
Date de révision